



Délibération CA-2019-07-4-2
relative à l'adoption du rapport d'activité 2018

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNOUS

*Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous,
Vu le projet de rapport d'activité 2018 au Conseil d'administration,*

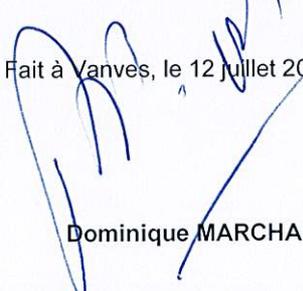
- **Point de l'ordre du jour**
 - 3 – Rapport d'activité 2018
- **Entendu l'exposé de Madame Dominique MARCHAND, Présidente du Cnous, et de Madame Charlotte LECA, Directrice générale déléguée du Cnous.**
- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

Approbation du rapport d'activité 2018

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve**, à la majorité des membres présents ou représentés, la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 29
Quorum : 10
Nombre de membres participant à la délibération : 18
Nombre de procurations : 9
Abstentions : 0
Pour : 27
Contre : 0

Fait à Vanves, le 12 juillet 2019


Dominique MARCHAND

Pièces jointes :
Rapport d'activité 2018